

Original : anglais

DÉCLARATION CONJOINTE DE L'UNION EUROPÉENNE, DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS SUR LA MSE POUR LE THON ROUGE

L'Union européenne, le Canada et les États-Unis souhaitent que soit consigné dans le compte-rendu le fait qu'ils comprennent que les travaux du SCRS visant à réaliser une évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée en 2022 seraient menés de manière à ne pas affecter négativement les autres travaux du SCRS, notamment le processus de MSE en cours pour le thon rouge. Ce travail sur la MSE, y compris les trois réunions de dialogue entre la Sous-commission 2 et le SCRS prévues en 2022 est essentiel pour que les procédures de gestion possibles puissent être présentées à la Commission lors de sa réunion annuelle de 2022 et que la Commission puisse sélectionner une procédure de gestion pour adoption et mise en œuvre lors de cette réunion.